

gaspillage. Je suis toujours du même avis. J'aimerais que le ministre nous dise s'il a étudié la question que je lui signalais alors, et s'il s'est assuré qu'il n'y avait pas eu gaspillage dans ce domaine. Nous recevons nombre de plaintes de tout le pays, à ce sujet, et il est grand temps de mettre fin à quelques-unes de ces dépenses inutiles, car il ne faut pas oublier que ce sont toujours les Canadiens qui paient la note en fin de compte. A ce sujet, monsieur le président, je voudrais parler du service postal depuis Montréal, que le ministre qualifiait aujourd'hui de point de commande dans la distribution du courrier au Canada, jusqu'à certaines régions de l'Est de la province de Québec. J'admets que, jusqu'au 1<sup>er</sup> juin de cette année, le National-Canadien n'était peut-être pas en mesure d'assurer seul un service efficace du courrier sur de longs parcours.

J'espère que le contrat qui vient d'être adjudgé au sujet de la livraison du courrier par camions ou par tracteurs-remorques ne sera pas de longue durée. Je le dis parce que, tant qu'on ne me prouvera pas le contraire, je croirai que nous avons fait double emploi ou qu'en fait, nous avons enlevé des recettes au National-Canadien, alors que, comme tout député fédéral le sait, cette compagnie accuse chaque année un lourd déficit et qu'elle accepterait n'importe quelle sorte de revenus. Plutôt que d'adjudger ce service au National-Canadien, nous le lui avons enlevé pour le confier à des entreprises de tracteurs-remorques ou de camions. J'aimerais qu'on explore cette affaire davantage afin d'établir si le National-Canadien ne pourrait pas fournir un service aussi approprié que celui auquel le ministre songe aux termes du nouveau programme.

Je veux toutefois remercier le ministre de m'avoir tenu au courant de tous les changements envisagés et accomplis dans la région dont je parle. Cependant, je crois toujours que nous devrions approfondir davantage la dernière mesure à laquelle songent ses fonctionnaires.

Il y a à peine une semaine, le ministre m'a appris que la livraison du courrier dans ma région serait accélérée d'environ trois heures. A moins que je me sois mal renseigné sur ce nouveau service, je ne vois pas comment il pourrait être avantageux pour nous. Le ministre m'a dit que le courrier sera transporté par tracteur-remorque de Montréal à Lévis, et par chemin de fer, de Lévis à Campbellton. Il y aura peut-être un nouveau service postal assuré par les chemins de fer Nationaux du Canada. Toutefois, monsieur le président, j'ignore si le service envisagé sera suffisant. Il faudrait qu'un tracteur-remorque quitte Montréal vers 11h. 30 du matin, ou midi, pour atteindre Lévis et repartir vers 15 h. 30.

Le ministre s'est trompé sur le temps qu'il faut pour aller de Lévis à Campbellton. Le nouvel horaire du National-Canadien, sauf erreur, prévoit l'arrivée du train à Campbellton vers 23 h. 45. Je reconnais que le courrier parviendra aux points les plus reculés de la péninsule à environ 9 h. du matin, le jour suivant. Il faut se rappeler, toutefois, que la majeure partie du courrier est déposée après 11 heures du matin, dans les boîtes à lettres de Montréal, et que la majorité des journaux sortent l'après-midi ou le soir. D'après le programme envisagé par le ministre, nous perdrons la partie la plus importante de la journée et nous recevons notre courrier une journée plus tard qu'à l'accoutumée. Ce n'est pas, à mon avis, ce que voulait le ministre ou son ministère, et j'aimerais avoir des explications à ce sujet. Je voudrais être assuré que le service envisagé par le ministre sera une amélioration par rapport à celui que nous avons eu jusqu'à maintenant.

J'en reviens à mes remarques sur les recettes que nous retirons au National-Canadien.

**L'hon. M. Côté:** Monsieur le président, on me permettra peut-être de donner une explication dès maintenant.

● (4.00 p.m.)

[Français]

La plus grande partie du courrier est triée durant la nuit dans un bureau de poste. C'est à peu près vers cinq heures du soir, lorsque les bureaux ferment, que le courrier est le plus volumineux. Les secrétaires déposent le courrier à la poste à la fin de leur journée de travail.

Cette plus grande quantité de courrier est donc ramassée dans la soirée et triée durant la nuit au bureau de poste. De là, ce courrier est transféré dans un camion, le matin. Autrement, si l'on attend que le courrier parte seulement à 8 heures et demie le soir, comme c'était l'habitude, il y a délai. Actuellement, il part à 11 heures et demie du matin; c'est le même courrier qui a été transporté le soir qui est dans le camion du matin.

**M. Keays:** Alors, si je peux donner un exemple. Le courrier qui est déposé le mercredi soir à Montréal sera trié pendant la soirée, partira de Montréal le jeudi matin à environ 11 heures et demie et arrivera à Gaspé le vendredi matin à 9 heures.

De cette façon-ci, je crois que là on prolonge la période de temps entre le dépôt du courrier à la poste et son arrivée à destination. Il semble que, dans le passé, le courrier qui était déposé à 3 heures et demie ou 4 heures de l'après-midi partait sur l'Océan Limitée vers 8 heures et demie—je parle d'il y a quelques années passées—et le lendemain soir, nous l'avions à Gaspé. Il pouvait être 10